



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 13 décembre 2022

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 364 885 \$.
- 2 Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :

2.1 La conseillère **Marie-Claude Racine**

- 2.1.1 Procédera sous peu au transfert de ses dossiers du CCE au nouveau conseiller responsable.
- 2.1.2 Annonce l'intention du CCL de diversifier les activités de loisirs offertes aux Saint-Marcois.es.
- 2.1.3 Annonce que la Municipalité présentera désormais annuellement quatre spectacles à l'église (deux à l'intérieur et deux sur le parvis, selon les conditions climatiques). En principe, le premier de ces spectacles aura lieu en février 2023.
- 2.1.4 Annonce qu'un sapin de Noël sera érigé devant l'église et qu'une activité y sera organisée pour les Fêtes 2022-2023.
- 2.1.5 Annonce également qu'à cause des nombreuses activités et contraintes, il n'y aura pas de défilé du Père Noël cette année mais qu'il y aura

un dépouillement communautaire d'arbre de Noël le 23 décembre (s'il y a assez de participants qui s'y inscrivent d'avance).

2.1.6 Annonce aussi que de nouvelles activités seront inscrites au programme des activités d'hiver offertes par le CCL.

2.1.7 Souligne qu'une activité de création de biscuits sera offerte aux élèves de l'école des Trois-Temps en collaboration avec la Municipalité.

2.1.8 Informe que l'accès à la patinoire devrait être plus facile et régulier cette année.

2.2 Le conseiller **Alain Lavallée** n'a pas encore eu de rencontre avec le CCE dont il est désormais le conseiller responsable.

2.3 Le conseiller **Réal Déry** fait l'historique de l'offre municipale de transport collectif qui a été mise en œuvre d'avril à décembre 2022. Cette initiative émanait d'une consultation faite auprès des aînés dans le cadre de l'adhésion de la Municipalité aux MADA. Cette année, il y a eu 34 sorties hebdomadaires de l'autobus mais seulement 9 ont été fréquentées par des citoyens. En conséquence, étant donné le coût élevé de l'initiative, la Municipalité y a mis fin et décidera ultérieurement si elle sera reprise l'an prochain.

2.4 Le conseiller **John Bradley**

2.4.1 A participé à diverses rencontres dont une du CCU et quelques unes avec les promoteurs du projet immobilier. Ces derniers ont présenté des documents préliminaires qui n'ont pas été acceptés par les membres du conseil municipal. Ces derniers, ayant déjà reçu une version préliminaire du Mémoire déposé officiellement ce soir par l'Association des Saint-Marcois, ont pu y puiser certains arguments et points de vue qu'ils désirent mettre en valeur.

2.5 Le conseiller **Maurice Rolland**

2.5.1 A suivi une formation sur l'efficacité énergétique des bâtiments,

2.5.2 Participé à la planification du budget 2023 de la Municipalité,

2.5.3 Participé à la rencontre avec les gens d'affaire et commerçants de la municipalité qu'il juge très positive. Il se déclare très satisfait de cette nouvelle initiative,

2.5.4 Participé à la rencontre des membres du conseil avec les promoteurs immobiliers.

2.6 La conseillère **Annie Houle**

2.6.1 Revient sur le succès du Petit Marché de Noël auquel 35 artisans ont participé. Elle remercie la chorale de l'École des Trois-Temps pour le concert qu'elle a offert, M. Pierre Girard pour sa démonstration de carillons ainsi que les nombreux bénévoles qui ont rendu l'entreprise possible.

2.6.2 Annonce que le projet Anekdote¹ est presque complètement opérationnel; il n'y manque que quelques photos. Il y aura probablement une inauguration officielle au printemps.

2.6.3 Fait part de son intention de mettre sur pied une activité culturelle l'automne prochain.

2.7 Le Maire **François Berthiaume**

2.7.1 A participé aux rencontres régulières de l'AIBR, de la MRC ainsi qu'à la commémoration des patriotes.

2.7.2 Énumère les démarches des membres du conseil dans le dossier du développement immobilier : rencontres avec les promoteurs, leur urbaniste, analyse des scénarios présenté, etc. Les élus renverront les promoteurs à leur « table à dessin ». Il espère qu'ils sauront « reconcocter » un projet qui tiendra compte du consensus des membres du conseil et présenteront un plan digne d'être présenté aux citoyens au début de 2023.

2.7.3 Les membres du conseil ont préparé le budget municipal 2023. Ce budget, présenté le 20 décembre prochain, devrait satisfaire les Saint-Marcoi.se.s. Il se situe dans la même ligne que le budget 2022 dont un citoyen présent dans l'assemblée vante la modernité et la flexibilité.

2.7.4 Énumère les résultats des démarches faites auprès du MTQ ainsi que des décisions prises par la Municipalité :

2.7.4.1 Tout d'abord, le MTQ consent à l'installation d'un panneau signalant la présence possible de cervidés sur la route 223 dans le secteur de l'Anse.

2.7.4.2 Dans le dossier de la demande d'installation d'un panneau d'arrêt sur la Montée Verchères au niveau de l'école, le MTQ renouvelle son refus au motif qu'une nouvelle étude a été faite de la fréquence de la circulation. La Municipalité refuse les conclusions de l'étude et exige d'en connaître les paramètres ainsi que la date de réalisation. De plus, elle demande de référer le dossier (ouvert depuis maintenant 5 ans), à une autre instance qui puisse porter un regard neuf sur la question.

2.7.4.3 Lors de la récente réfection de la Montée Verchères, la route a été à certains endroits rehaussée de 6 à 12 pouces sans que les accotements aient été renhaussés, de sorte qu'il est parfois périlleux de devoir s'y garer en cas d'urgence.

2.7.5 Annonce que le CCE et le CCL reprendront leurs activités en janvier 2023.

3 Le représentant du CCU dépose le rapport de son assemblée du 23 novembre dernier.

4 L'avis de motion du projet de règlement #6-2022 (portant sur le taux de taxation 2023) est déposé.

¹ À ce sujet, consulter : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/leve-tot/segments/entrevue/395110/histoire-decouverte-attraits-touristiques-quebec>

- 5 Les conseillers approuvent un projet de construction de résidence familiale sur la rue de l'Anse et d'un agrandissement d'une résidence sur la rue Richelieu.
- 6 Les conseillers adoptent le calendrier des assemblées du conseil pour 2023. Les rencontres auront lieu, comme de coutume, les deuxième mardis de chaque mois à 19h30.
- 7 Les conseillers adoptent le nouveau contrat de travail des employés municipaux.
- 8 La Municipalité octroie le contrat de services animaliers 2023 à la Régie intermunicipale de service animalier de la Vallée-du-Richelieu pour un coût de 12 252 \$.
- 9 Les conseillers autorisent le paiement de 84 487 \$ en guise de 4e versement pour la construction de l'ascenseur du complexe municipal (projet dans le cadre de la MADA).
- 10 Les conseiller.e.s Alain Lavallée et Maurice Rolland sont délégués officiels auprès du CCE, la conseillère Marie-Claude Racine et le conseiller Maurice Rolland sont affectés au CCL et la conseillère Annie Houle est nommée représentante de la Municipalité auprès du Réseau Biblio Montérégie.
- 11 La firme Belamex Inc. est engagée pour réaliser les travaux d'aménagement paysager de la Bibliothèque Archambault-Trépanier au coût de 31 883 \$ (plus taxes).
- 12 Dans la foulée de la déclaration du Maire (point #2,7,4,2 du présent compte-rendu), une demande est adressée au MTQ pour l'installation d'un panneau d'arrêt au niveau du passage écolier sur la Montée Verchères.
- 13 Comme l'été dernier, la gestion du Camp de jour 2023 sera confiée à l'entreprise « Les camps AES, division de GVL inc.
- 14 La Municipalité rétrocède à deux propriétaires fonciers des parties de leur propriété qui faisaient autrefois partie de l'ancienne route #47.
- 15 Les conseillers nomment Mme Solena Mbozo'o Crépault inspectrice en bâtiment et environnement pour une période de probation de 6 mois.
- 16 Les conseillers demandent à la MRCVR d'inclure quelques modifications dans le schéma d'aménagement afin de pouvoir réaliser le projet de développement immobilier.

17 QUESTIONS CITOYENNES

- 17.1** Le président du CCE demande si la nouvelle inspectrice en construction et en environnement sera affectée au secrétariat et à la documentation du CCE. On lui répond qu'elle répondra aux besoins du comité.
- 17.2** Un citoyen demande au conseil municipal s'il a l'intention d'enfin confier au CCE le mandat de répondre à la demande pressante du GIEC (en 2021) de se pencher « immédiatement, massivement et radicalement » sur les conséquences probables du réchauffement climatique et les palliatifs à mettre en place à Saint-

Marc-sur-Richelieu. Le Maire lui répond que les mandats seront confiés aux comités consultatifs en 2023 et qu'il se penchera sur cette question.

17.3 Un citoyen s'informe sur les résultats de la rencontre ayant eu lieu avec les commerçants et entrepreneurs de la municipalité dans le cadre de la formation d'une mini chambre de commerce à Saint-Marc-sur-Richelieu. Environ 80 personnes ont participé à la rencontre qui devait se dérouler de 17 à 20 h. mais à laquelle, à 22h, il en restait encore une cinquantaine... Signe que l'initiative est pertinente et intéresse vraiment cette catégorie de citoyens. Il reste encore des étapes à franchir mais le mouvement est lancé.

17.4 Une citoyenne conclut la période de questions citoyennes en offrant ses meilleurs vœux à toutes les personnes présentes. Elle en profite pour préciser que la MADA doit continuer à s'occuper des personnes âgées de la municipalité.

Liste des sigles utilisés :

ADMQ : Association des directeurs municipaux du Québec
AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CABVR: Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD : Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE: Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM : Fédération québécoise des municipalités
GES : Gaz à effet de serre
GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
MADA : Municipalité amie des aînés
MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation
MRCVR : Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu
MTQ : Ministère du transport du Québec
OBNL (ou OSBL) : Organismes à but non lucratif
PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PRIMADA : Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud

(Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SHSMSR : Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec